

Commission Petits travaux

La commission petits travaux a pour rôle de garantir par son intervention régulière un environnement agréable à l'équipe, ainsi qu'aux enfants. Elle répond aux sollicitations du personnel.

Une fois par mois :

- Vider les poubelles de papier et verre.
- Aller en déchetterie déposer cartons et objets cassés (Nougatine a une carte de déchetterie).

Ponctuellement :

- Effectuer de petits travaux d'**aménagement** ou de réparation.
- **Couture** : reprendre des bavoirs, des sur-chaussures ou réaliser des petits travaux (lingettes, tot-bag...).

